

COMMUNE de SEICHAMPS

| |
|--|
| Département Meurthe et Moselle |
| Arrondissement NANCY |
| Canton SEICHAMPS |

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

du 29 JUIN 2010

NOMBRE

de membres en exercice

17

de présents

16

de votants

16

L'an deux mil dix, le vingt neuf juin

le CCAS de la Commune de SEICHAMPS étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. CHANUT

Etaient présents : Mmes GLESS, LANUEL, TREIBER, DIONNET, MAISTRE, DECKER, PUJOL.

MM. CHANUT, SCHNEIDER, KEINERKNECHT, GAUZELIN, LOUIS, LEFEUVRE, ETIENNEY, DEVOGE, KIHL.

Etaient excusés :

Etaient absents :

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

M. INGRET a donné pouvoir à Mme LANUEL

OBJET

**COMPTES
ADMINISTRATIFS 2009 du
C.C.A.S et Budgets
Annexes (F.P.A., Crèche
Familiale**

N° 16/10

Le Président certifie que la convocation du Conseil d'Administration a été faite le 21 juin 2010. Cet acte est rendu exécutoire par transmission en préfecture le 30 juin 2010 et affichage le 30 juin 2010.
Le Président,
Henri CHANUT

Les comptes administratifs 2009 du budget principal du C.C.A.S. et de ses 2 budgets annexes la Crèche Familiale et le Foyer des Personnes Agées qui viennent d'être examinés se résument par section dans le tableau suivant :

| | <i>Budget principal du C.C.A.S.</i> | <i>Crèche Familiale</i> | <i>Foyer des Personnes Agées</i> |
|--|---|-----------------------------|--------------------------------------|
| <u>Investissement</u> | | | |
| Recettes réalisées | 242.24 € | 1 210.86 € | 2 876.42 € |
| Dépenses réalisées | <u>-302.80 €</u> | <u>- 1 559.57 €</u> | <u>- 937.67 €</u> |
| Solde d'exécution section investissement | - 60.56 € | - 348.71 € | + 1 938.75 € |
| Reste à réaliser Recettes | | | |
| Reste à réaliser Dépenses | | | |
| Résultat des restes à réaliser | | | |
| Solde d'investissement 2008 reporté | + 1 227.98 € | + 867.74 € | + 5 155.88 € |
| Résultat d'investissement (-) besoin de financement (+) excédent de financement | + 1 167.42 € | + 519.03 € | + 7 094.63 |
| <u>Fonctionnement</u> | | | |
| Recettes réalisées et rattachées | 25 287.30 € | 294 496.66 € | 113 501.44 € |
| Dépenses réalisées et rattachées | <u>- 26 057.77 €</u> | <u>- 286 727.61 €</u> | <u>- 112 535.34 €</u> |
| Résultat de l'exercice | - 770.47 € | + 7 769.05 € | + 966.10 € |
| Résultat 2008 reporté | + 7 070.03 € | + 8 582.93 € | + 24 718.29 € |
| Résultat de Fonctionnement (-) Perte (+) Excédent | + 6 299.56 € | + 16 351.98 € | + 25 684.39 € |

.../...

Activité du Centre Communal d'Action Sociale :

Les dépenses de fonctionnement du CCAS ont été réalisées à hauteur de 78%, en augmentation de 50% par rapport à 2008 suite l'analyse des besoins sociaux (5 241 €) et à la prise en compte pour la première fois du colis des Anciens (1 612 €).

Le repas des anciens s'est élevé à 6 678 €, en diminution de 9% par rapport à 2008.

Les secours et aides sont réalisés à hauteur de 52% (4 617.08 €) et ont doublé par rapport à l'année précédente traduisant une demande sociale de plus en plus importante.

Les subventions aux associations ont été reconduites : 5 100 € à l'association Tournesol et 800 € à la Banque Alimentaire.

Le service de télé-assistance a été mis en place en novembre.

Un prêt d'honneur a été octroyé pour un montant de 302.80 €, partiellement remboursé à la clôture de l'exercice : 242.24 €

La commune a versé une subvention de 24 050 €. L'excédent de clôture atteint 6 299.56 € au 31 décembre 2009.

Activité de la crèche familiale :

Le budget est réalisé à hauteur de 90%. Au 31 décembre 2009 l'activité déclarée à la Caisse des Allocations Familiales s'établit à 41 409 heures et 4098 jours ; avec 28 enfants inscrits au 31 décembre. L'activité a diminué par rapport à 2008 (42 066 heures). La fréquentation moyenne annuelle est de 27,1 enfants contre 25,83 en 2008. La crèche accueille plus d'enfants mais pour une durée de garde plus courte.

Les recettes extérieures concernant l'exercice de l'activité sur 2009, hors subvention communale, sont de 146 876.66 € à raison de 65 632.48 € de paiements des familles (45%), 75 543 € de la C.A.F. (51%) et de 5 699.20 € du Conseil Général (4%).

Afin d'assurer un fonds de roulement suffisant, la commune a versé 147 620 €, ce qui explique l'excédent de 16 351.98 € dégagé au 31 décembre 2009.

Activité du Foyer des Personnes Agées :

Le budget est réalisé à hauteur de 79%. En 2009, 1 851 repas ont été vendus dont 972 repas gastronomiques et 879 repas normaux. Le nombre total de repas vendus a baissé de 3% par rapport à 2008 (+ 7,6 % pour les repas gastronomiques et - 12,5 % pour les repas normaux)

Les repas ont été servis au rythme de 3 repas par semaine, les mardis, jeudis et vendredis. Le Foyer a encaissé 23 342.80 € de vente des tickets.

Les charges à caractère général (chapitre 011) sont réalisées à 63%. Le crédit prévu pour l'achat des prestations de repas a été utilisé à 67%, le budget tenait compte d'une activité de 3 000 repas.

Les charges de personnel sont réalisées à 90%.

Afin d'assurer un fonds de roulement suffisant, la commune a versé 78 897 €, ce qui explique l'excédent de 25 684.39 € dégagé au 31 décembre 2009.

Il est proposé à la Commission Administrative du CCAS d'approuver les comptes administratifs 2009 du budget principal du C.C.A.S. et de ses deux budgets annexes de la Crèche Familiale et du Foyer des Personnes Agées.

Adopté à la majorité des votants.

POUR : 14

ABSTENTION : 2 (Mme MAISTRE et M. KEINERKNECHT)

M. CHANUT ne participe pas au vote

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,
Henri CHANUT